



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 novembre 2009

PLACE DE LA BRÈCHE - RÉALISATION DU
PARKING SOUTERRAIN ET DES ESPACES
PUBLICS - COMPOSITION DU JURY POUR LA
DÉSIGNATION DE LA MISSION
ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET
COORDINATION (OPC)

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
17 novembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GAILLARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2009

DELIBERATION D20090513

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

PLACE DE LA BRÈCHE - RÉALISATION DU PARKING SOUTERRAIN ET DES ESPACES PUBLICS - COMPOSITION DU JURY POUR LA DÉSIGNATION DE LA MISSION ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION (OPC)

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Sur le projet de centre-ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics, du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Le groupement constitué autour du Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement.

Dans le cadre de la réalisation de ces travaux il convient de s'adjoindre une mission d'Ordonnement – Pilotage & Coordination (OPC) afin de garantir la coordination des entreprises, le respect du cahier des charges et la maîtrise des délais de réalisation.

Conformément aux articles 24 et 74 du code des marchés publics, le Conseil municipal doit désigner les élus membres chargés d'examiner les offres.

Le jury sera composé de la manière suivante :

- 1 Président(e) : Madame le Maire ou son représentant qui devra être désigné par arrêté ;
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants désignés en son sein par le Conseil municipal ;
- 1/3 de personnes qualifiées représentant les mêmes qualifications professionnelles que celles exigées des candidats recherchés. Ces 3 personnes seront désignées par le Président du jury et compléteront ce jury de 9 membres.

En outre, seront invités aux réunions du jury par voix consultative :

- 1 représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répressions des Fraudes (DDCCRF) ;
- le Trésorier principal.

Après délibération du jury, le Conseil municipal sera appelé à approuver et à attribuer le marché.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- procéder à l'élection des membres du jury (collège des élus), 5 titulaires et 5 suppléants, par un vote à bulletin secret. Le vote préférentiel n'est pas admis.

Résultat du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 44

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 44

<u>Elus Titulaires</u>	<u>Elus Suppléants</u>
- Pascal DUFORESTEL	- Michel GENDREAU
- Denis THOMMEROT	- Amaury BREUILLE
- Pilar BAUDIN	- Jean-Louis SIMON
- Chantal BARRE	- Nicole IZORE
- Bernard BARE	- Sylvette RIMBAUD

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE